

Association SOS CARLIN – Loi 1901
12 chemin de l'Autan – Hameau de Bellevue - 83320 CARQUEIRANNE



Présidente Myriam SIGAUDO
12 chemin de l'Autan – Hameau de Bellevue
83320 CARQUEIRANNE
Myriam.soscarlin@yahoo.fr

Secrétaire Geneviève SAUVAT
7 rue de l'audience
94120 FONTENAY S/BOIS
sauvatg2013@gmail.com

Trésorière Magali LE MAUX
magaliprivot@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2015

Le 24 avril 2015 à 18h30, les membres de l'association SOS CARLIN se sont réunis en Assemblée Générale au Gîte forestier n°14, rue des Boudeaux à NESPLOY (45270) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Rapport de la Secrétaire
- 2/ Rapport de la Trésorière
- 3/ Rapport de la Présidente
- 4/ Quitus à délivrer au Comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2014.
- 5/ Démission de notre Présidente pour raisons personnelles - Résultat de l'élection d'une nouvelle présidente lors de la réunion du Comité.
- 6/ Délégués régionaux - Rôle, désignation, établissement d'une procédure pour l'adoption et la cession des carlins ;
- 7/ gestion du site SOS carlin
- 8/ point sur la Boutique - possibilité d'un paiement en ligne
- 9/ Questionnaire d'adoption - modification de certains éléments
- 10/ Autres questions diverses que les adhérents peuvent communiquer à la Présidente avant le 18 avril 2015

Présents:

Jacqueline BOUVIER, Yannick FERRAND-PIERRE, Olivier FERRAND, Anne CROSMARY-GENDRE, Guillaume CROSMARY, Stéphanie JACQUET, Francis JACQUET, Magali LE MAUX, Florence LOUTRE, Laëtitia PITRA, Stéphane PITRA, Geneviève SAUVAT.

1/ RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

Quelques chiffres pour l'année 2014.

60 carlins ont été pris en charge entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014, dont un carlin récupéré dans un tel état qu'il est décédé quelques jours après sa prise en charge chez sa famille d'accueil.

En détail :

33 femelles et 27 mâles.

Femelles LOF 2, non LOF 31

Mâles LOF 1, non LOF 26.

47 ont été adoptés en 2014, et sur les prises en charge 2014, 3 ont été adoptés en 2015.

Il y a eu malheureusement 4 décès parmi les chiens adoptés en 2014.

Cette année nous avons été confrontés à l'arrivée d'un certain nombre de chiens avec des maladies mal ou pas soignées ce qui a occasionné des soins vétérinaires importants. Nous avons du également faire réaliser des examens médicaux coûteux, pour pouvoir informer clairement les adoptants de l'état de santé des carlins.

En ce qui concerne les adhésions, il est à noter que beaucoup d'adhérents ont mentionné dans leur bulletin qu'ils sont prêts à aider l'association lors de l'adoption tel que l'accueil, le transport et les pré-visites. Nous les en remercions.

2/ RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

L'association comptait au 31 décembre 2014, 32 adhérents et 63 adhérents adoptants, soit 25 adhérents de plus qu'en 2013.

Pour information nous comptabilisons 41 adhérents et 49 adhérents adoptants à ce jour.

Mille mercis à tous, l'association vit grâce à vos cotisations, dons et aides diverses.

Et comme depuis plusieurs années l'entraide entre associations, avec pour exemple le BTRF (Boston Terrier Rescue France) qui a fait un don.

Pour la trésorerie :

Les recettes (cotisations, dons, boutique) pour l'année 2014 : 8724,58 €

A comparer à l'année 2013 : 7531,10 €, soit une différence de 1193,48 €

Les dépenses sont en augmentation avec un encours de 8790,78 € en 2014.

En 2013 les dépenses étaient de 7490,94 €, soit une augmentation de 1299,84 €

L'année 2014 est donc déficitaire de 66,20 €.

Cependant l'association dispose en date du 31 décembre 2014 :

- d'un dépôt à vue avec un solde créditeur de 3025,35 €
- d'un livret A associatif avec un solde créditeur de 3500 €

4/ QUITUS À DÉLIVRER AU COMITÉ DE SA GESTION ARRÊTÉE AU 31 DÉCEMBRE 2014

L'Assemblée donne quitus au comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2014.

3/ RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente n'ayant pu se rendre à l'assemblée, il est donné lecture de son mail adressé aux adhérents le 23 avril 2015 :

« Demain a lieu l'Assemblée générale de SOS Carlin.

Je ne serai malheureusement pas présente, mais je penserai à vous très fort.

Je remercie tous les membres du comité avec qui j'ai travaillé pendant quatre ans et demi.

Un grand merci également à tous les adhérents, les adoptants et les délégués, sans vous SOS Carlin n'existerait pas.

Je reste bien sûr au comité de SOS Carlin et laisse ma place avec confiance à une personne que j'adore et qui a toute mon estime, qui fait un travail fabuleux, puisqu'elle assure l'intérim de la présidence depuis plus de six mois et continuera pour le bien de tous les petits carlinois.

Je vous dis à bientôt et bonne assemblée aux veinardes.

Myriam »

5/ DÉMISSION DE NOTRE PRÉSIDENTE POUR RAISONS PERSONNELLES - RÉSULTAT DE L'ÉLECTION D'UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE LORS DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Après délibération et vote, le comité a élu à l'unanimité Laetitia PITRA comme Présidente de l'Association SOS Carlin.

L'assemblée en prend note et félicite chaleureusement Laetitia PITRA.

6/ DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX - RÔLE, DÉSIGNATION, ÉTABLISSEMENT D'UNE PROCÉDURE POUR L'ADOPTION ET LA CESSION DES CARLINS.

Le rôle d'un délégué régional est de représenter l'association dans une zone géographique déterminée, afin de parfaire ses moyens d'action comme assurer le suivi des chiens adoptés dans la région, communiquer les demandes d'adoptants potentiels, faire remonter les informations concernant un chien en détresse, être présent lors de la cession ou l'adoption d'un carlin,

Le délégué est désigné par le comité, choisi parmi les membres de l'association qui en auront fait la demande auprès du comité. Il est nommé pour une durée indéterminée mais peut arrêter sa mission à tout moment après en avoir informé le comité.

A cette assemblée, plusieurs membres en font la demande :

Florence LOUTRE pour la région Nord (59, 62)

Yannick et Olivier FERRAND pour la région Nantaise (44)

Anne et Guillaume CROSMARY pour la région Ile de France S.SO (78, 28, 91)

Une procédure sous forme de mémo sera établie par le comité, afin d'aider les délégués dans leurs actions, en particulier lors de la cession et de l'adoption des carlins.

7/ GESTION DU SITE SOS CARLIN

Le comité a demandé à Stéphanie JACQUET de prendre en charge la gestion du site SOS Carlin, qui a accepté sous réserve d'être « coachée » par la personne qui s'en occupe actuellement.

Le but est de le rendre plus vivant, plus attractif, avec la possibilité de le modifier en cours d'année si nécessaire.

8/ POINT SUR LA BOUTIQUE - POSSIBILITÉ D'UN PAIEMENT EN LIGNE

Chaque année plus de produits sont proposés dans la boutique, cela demande beaucoup de recherche, car aucune marque ne doit apparaître.

Ils ont été complétés cette année par la possibilité d'achats en ligne sur plusieurs sites (médailles et porte-clés chez Le Coin des Animaux, produits animaux chez jaiduchien.com) qui reversent un certain pourcentage du montant de l'achat à l'association.

Très bientôt il sera possible de procéder à un paiement en ligne lors de l'achat à la Boutique. Stéphanie JACQUET, responsable de la Boutique, donnera l'information dès que cela sera effectif.

9/ QUESTIONNAIRE D'ADOPTION - MODIFICATION DE CERTAINS ÉLÉMENTS

Des questions vont être ajoutées et certaines complétées sur le questionnaire pour cibler au mieux les adoptants potentiels de nos carlins.

10/ AUTRES QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée demande s'il est nécessaire d'adhérer à l'association pour adopter ? La réponse est oui. Et cette adhésion est de fait puisque l'adoptant en signant le contrat d'adoption, signe également un bulletin d'adhésion adoptant, valable durant l'année en cours, et dont le montant est inclus dans le forfait adoption.

L'assemblée générale ordinaire s'achève à 20 heures.

La nouvelle Présidente invite les présents à fêter son élection autour du buffet.